



Procès verbal de l'Assemblée générale du 21 janvier 2023

• Introduction

Alain BERTRAND ouvre la séance à 19h15.

Il remercie les adhérents qui ont bien voulu se déplacer ⁽¹⁾ et renouvelle ses vœux de bonne année et de bonne santé à l'ensemble des adhérents.

Il remercie également le Moto club d'accueillir notre assemblée générale en nous prêtant une nouvelle fois ses locaux.

Il tient par ailleurs à féliciter les pilotes qui ont participé aux différentes compétitions de l'année écoulée, que ce soit au sein du club ou à l'extérieur :

- Lionel POINT : 4^e en championnat de France 1/5, Champion de Ligue 1/5 *Promo*, Champion de Ligue GT8 *Promo*
- Philippe TERRASSE : 3^e en championnat de France 1/5 FF, Champion de Ligue 1/5 FF
- Alain DELORME : Champion de ligue GT8 *Promo*
- Charlie TABOULET : 2^e en Ligue GT8 *Promo*
- Youen MORIAUD : 10^e en Championnat de France 1/5 *Elite*
- Jérémie CHAFFURIN : 9^e en Championnat de France 1/8 classique *Elite* et 8^e en Coupe de France
- Yoann COELHO : 7^e en Championnat de France 1/8 classique *National* et 7^e en Coupe de France

¹ 26 : 22 adhérents présents et 4 représentés avec pouvoir.

Les classements en ligue 7 s'établissent comme suit :

1/5 Open

Thierry MAZALLON : 3^e en 5 courses
Patrick OLIVIER : 11^e en 1 course
Alain DELORME : 13^e en 1 course

1/8 classique

Jérémy CHAFFURIN : 4^e
Loïc RICHARD : 5^e
Yoann COELHO : 7^e
Didier RICHARD : 8^e
Jérémy DEZEMPTTE : 9^e
Michel DEZEMPTTE : 13^e

Et enfin à noter la participation de Youen MORIAUD en **Championnat d'Europe** en 1/5 en Italie, même si les résultats n'ont pas été ceux escomptés face à de nombreux problèmes moteur.

Le **Challenge Tamiya** a été également cette année source de satisfaction pour le Club dans la mesure où l'équipe du TEAM CAMM 71 composée de Mickael PERROT, Pascal BOUCHER, Patrick FAVERGES et Alain BERTRAND a fini 1^{ère} de la catégorie LMP et 5^e du classement général, face à des 4x4 super optionnels.

Pour les autres catégories, les classements individuels sont les suivants :

	WTC	M-CHASSIS	PORSCHE CUP
Mickaël PERROT	16 ^e	-	51 ^e
Pascal BOUCHER	-	23 ^e	53 ^e
Patrick FAVERGES	41 ^e	-	67 ^e

- L'activité du club sur l'année écoulée

Les Manifestations

Alain DELORME rappelle que le Club a organisé 9 manifestations qui se sont traduites par 229 participations qui illustrent le dynamisme du Club et l'engagement des bénévoles dans l'organisation.

Les travaux réalisés

Claude MORIAUD rappelle les différentes évolutions qui sont intervenues sur le site de la Grisière.

- L'aménagement de la Piste TT a été poursuivi. Le tracé est réalisé, le podium construit. La piste sera revêtue en synthétique, étant rappelé qu'elle est aménagée dans une optique de loisir et non pas de compétition, la priorité restant donnée à la piste en goudron.
- Une reprise de l'écoulement de la fosse septique a été réalisée face aux gros problèmes rencontrés dans l'année.
- Un barbecue en dur a été construit.
- Des travaux de maçonnerie sont intervenus sur l'emplacement d'implantation des barnums.
- Les sanitaires sont complètement aménagés.
- Un coffret électrique a été mis en place pour les branchements des visiteurs en camping-car.
- Une sortie automatique sur la barrière de l'entrée du terrain a été mise en place.
- Le local de contrôle a été réaménagé pour plus de fonctionnalité et de confort.

Un nouvel échange intervient sur la partie dégradée de la piste en fin de ligne droite.

Il est rappelé que la piste, comme le reste du terrain et des implantations techniques, appartient à la ville de Mâcon et que, dans le contexte où la piste actuelle est encore récente, où la ville privilégie ses engagements pour les JO 2024 sur le site Antoine Griezman et où nous sommes demandeurs du complément d'implantation pour la piste Mini Z, il n'est guère envisageable d'exiger une intervention même partielle.

JR CROZIER indique que des clubs ont demandé des subventions conséquentes à la Fédération pour leurs pistes et que notre club pourrait explorer cette possibilité.

Il lui est demandé de communiquer au bureau plus précisément les informations dont il dispose.

La mise en place du Carnet de piste.

Alain BERTRAND passe la parole à Lionel MARKT qui est à l'initiative de cette réalisation. ⁽²⁾

L'idée est de mettre à disposition un livret pour tout licencié du Club pour l'accompagner dans sa progression et l'aider à améliorer sa pratique.

Cette démarche fait largement appel à l'initiative de chacun :

- au licencié de solliciter un des membres du club pour faire valider telle ou telle compétence qu'il considère avoir acquise
- aux membres du club chevronnés de se rendre disponibles à la fois pour aider à l'acquisition et à la validation des compétences, et à la fois, à travers des sessions qui devraient être organisées deux fois par saison, pour les épreuves chronométrées de l'un des domaines.

Les compétences ont été réparties en 4 domaines :

D1 : régler et connaître son modèle

D2 : Maîtriser son modèle

D3 : comprendre les règlements, s'impliquer dans la vie de l'association

D4 : Améliorer son niveau de performance en piste.

² Exemple en annexe 1

A noter que le domaine D3 est tourné vers la participation opérationnelle des licenciés aux manifestations organisées par le Club.

La reconnaissance des différents niveaux « débutant », « amateur », « avancé », « expert » se traduira symboliquement par l'attribution d'une couronne « acier », « bronze » « or », « titane ».

Lionel MARKT insiste sur l'intérêt que chaque membre du club s'implique dans cette démarche au cours de cette année 2023 pour en assurer la réussite.

Alain DELORME précise que la démarche a été présentée par Alain BERTRAND au président de la Ligue 7 et qu'un courrier a également été adressé au Président de la FFVRC.

- **Présentation du bilan financier et approbation des comptes de l'année 2022.**

Vincent BLANCHARD présente les résultats financiers de l'année écoulée tels qu'ils s'établissaient au 2 décembre 2022, date de clôture.

Solde en banque 18/11/2022 de 4 776,45 € (fin des d'encaissement chèque pour MCD)
Solde livret A 18/11/2022 de 17 583,62 €

Valorisation trésorerie : 5 678,05 € dont

Compte courant 4 776,45 €, Fond caisse 400 €, Caisse buvette 80 €, Paypal 394,77€

Valeurs en coffre : 4 Puces dans le coffre 344 €

Le résultat positif de l'exercice 2022 soit 1951,56 € a été versé sur le livret A

Quelques éléments de détail en matière de dépenses (valeurs arrondies)

Armoire Réfrigérée = 1 000 €

Frais gazole = 500 €

Sono mini-z, Compresseur = 239 €

Frais Entretien Piste extérieure et TT : 547 €

Entretien Fonctionnement activité Mini-z : 651 €

Frais et Entretien 1/10 elec Paris 2024 : 252 €

Valorisation des interventions des sponsors :

IMPEK : 10315 € dont

PISTE TT : PODIUM TT + PISTE TT : 2680 €

- Toiture 990 €
- Bardage 570 €
- Aménagement 350 €
- Protection tour de piste grillage 520 €
- Câble électrique liaison buvette / podium 250 €

PISTE VITESSE : PODIUM + PISTE + TABLES : 3 795.00 €

- Protection tubes sortie des stands 830 €
- Habillage et structure table pneu 600 €
- Grillage blanc + poteaux 1585 €
- Protection électrique des 18 tables 380 €
- Porte automatique sur podium pour l'hiver 400 €

SUR LE SITE CAMPING : 3840 €

- Câble électrique 100m + 2 coffrets prise 420 €
- Tôles de finition + pliage 1450 €
- structure Barbecue 230 €
- Fournitures diverses 860 €
- Plomberie sanitaires 880 €

LAPLACE ESPACES VERTS

Prêt matériel de terrassement pour piste TT et intervention humaine

MAIRIE DE MÂCON

PRESTATIONS DE SERVICE : Barnums, tables, soutien au club, Apéro offert et Coupe

Sanitaires en attente de subvention municipale : 11301 €

BENEVOLES DU CLUB : Implication tonte pelouse, travaux neufs, préparation du site pour les courses.

- **Prévision des courses et manifestations de la saison 2023**

Alain BERTRAND rappelle le contenu du planning national, finalisé en décembre en réunion régionale de la Ligue 7, et au sein de ce dernier celui des manifestations organisées par le Club. ⁽³⁾.

Il est probable que l'animation organisée par la mairie en prévision des JO 2024 soit renouvelée, à une date pour l'instant inconnue, et que nous y participerons.

- **Projets 2023**

La piste tout-terrain devrait être ouverte avant l'été. Mickael PERROT demande si une mobilisation des bénévoles est envisagée pour finaliser les derniers travaux.

Claude MORIAUD indique que pour les interventions très techniques, il lui semble préférable de poursuivre avec l'équipe technique restreinte plus facile à mobiliser et pour limiter les risques de blessures éventuelles lors des travaux, mais s'agissant de la finalisation de la piste TT, les bonnes volontés seront sollicitées en particulier le moment venu pour installer la moquette.

Par ailleurs, une journée « entretien de la piste » goudron est à envisager avant la reprise des compétitions.

Au titre des investissements en matériels, l'acquisition d'une deuxième sono est envisagée pour en sécuriser le fonctionnement lors des compétitions, et pour les mêmes raisons d'un deuxième compresseur.

- **Evolutions statutaires et obligations administratives imposées par la FFVRC : Débat et adoption d'une résolution**

En prolongement de l'information déjà transmise avec l'ordre du jour, Alain Delorme fait état de la situation.

La FFVRC a entrepris une démarche auprès du Ministère de la Jeunesse et des sports qui lui a valu d'être reconnue en 2022 comme Fédération sportive autonome. Dans ce cadre elle s'est vue attribuée une délégation de service public.

³ Ci-joint en annexe 2 pour mémoire

Pour la décliner jusqu'au niveau des clubs locaux, elle a considéré qu'il était nécessaire de normaliser les statuts en imposant un modèle-type et en conditionnant le renouvellement d'affiliation des clubs à ces changements, tout en imposant différents engagements aux présidents de Clubs.

Ces modèles de statuts ⁽⁴⁾ s'avèrent extrêmement lourds pour les associations qui, pour la plupart, sont des petites structures avec un faible nombre d'adhérents.

Il y a par ailleurs un débat juridique sous-jacent sur le réel droit de la fédération à imposer ces changements à l'égard d'une association libre de décider le contenu de ses statuts, dès lors qu'ils répondent aux obligations légales, ce qui est le cas de nos statuts.

En outre, la démarche d'affiliation, telle qu'elle était présentée jusqu'à ce mois de janvier, s'accompagnait d'engagements personnels pour le Président qui, pour certains, apparaissaient comme dépassant substantiellement le cadre légal normalement imposé aux associations.

Cela s'est traduit, lors du renouvellement d'affiliation qui était lui-même nécessaire pour pouvoir saisir les renouvellements de licences, par l'obligation de souscrire via le site internet de la Fédération, à des engagements extrêmement contraignants.

Tout cela a entraîné de vives réactions de rejet de la part de nombre de clubs, certains ne pratiquant pas l'obligation de licence de tous leurs adhérents, d'autres vivant comme disproportionnées et comme intrusives et sans rapport avec la taille de leurs structures, les obligations nouvelles de sécurisation administratives et comptables, la formule « *Le président se soumet sans réserve* » étant par ailleurs considérée comme à la limite de la provocation, s'agissant du mode de relation entre une fédération et ses adhérents.

Il en est résulté que certains refusent purement et simplement de s'affilier, alors même que le mode de déploiement du dispositif très tardif fin 2022 par rapport à l'échéance de mise en oeuvre (dès janvier 2023, pour une organisation nationale qui avait été stabilisée par la fédération dès le début de l'année 2022), n'a laissé aucune réelle place au débat et à la remontée préalable de la perception des clubs.

Une visio-conférence organisée fin décembre à l'initiative de la Ligue 18 a abouti à une demande de positionnement général des clubs, invitant la FFVRC à surseoir à la mise en oeuvre de cette démarche, à organiser une AG extraordinaire dans le 1er trimestre et à refuser certaines des modifications imposées.

Naturellement dans ce contexte, les réactions ont divergé en fonction de la nature des clubs, et ceux engagés dans les compétitions nationales comme le nôtre ont constaté n'avoir aucune marge de manoeuvre réelle, sauf à pénaliser le calendrier et les pilotes licenciés.

En ce qui nous concerne et jusqu'à ces derniers jours précédant notre assemblée générale, les échanges au sein du bureau, les contacts renouvelés avec le président de la ligue 7 et la perception du contexte nous amenaient à considérer que :

- la modification de nos statuts selon le modèle type proposé ne s'impose pas, dans la mesure où ils répondent pleinement à la loi de 1901 et ne comportent aucune formulation qui irait à l'encontre des principes et des engagements que la

⁴ Cf documents communiqués avec la convocation et l'ordre du jour

Fédération porte sous sa responsabilité, le comportement et les actions du club étant en parfaite harmonie avec les orientations de la fédération, sans qu'il soit nécessaire d'en alimenter les statuts.

- Les engagements qui ont dû être pris lors de la réaffiliation demeurent disproportionnés
- Nous ne pouvons pas considérer que le dispositif fédéral est stabilisé, tant que nous n'avons pas de retour de la Fédération sur sa perception et les adaptations éventuelles découlant des réactions des clubs.

Néanmoins, un communiqué ⁽⁵⁾ parvenu juste avant notre assemblée générale illustre que la Fédération a pris connaissance des réactions des clubs et les a pour partie entendues.

Il en va ainsi des engagements demandés au Président qui sont sensiblement atténués ⁽⁶⁾.

A l'issue du débat au sein de l'assemblée générale, la résolution suivante est adoptée à l'unanimité.

Les adhérents du CAMM, tout en souscrivant aux réserves qui viennent d'être rappelées,

- prennent acte des adaptations positives des engagements demandés aux club à travers leurs présidents,
- souscrivent tout à fait aux engagements républicains figurant dans les nouveaux statuts de la Fédération,
- considèrent toutefois que l'application locale du dispositif national ne peut pas être tenue comme totalement stabilisée, dès lors qu'une actualisation est intervenue et que l'assemblée générale de la fédération du mois de février prochain ne s'est pas déroulée,
- décident, dans cette attente, de surseoir à toute actualisation des statuts de l'association CAMM et de reporter cette actualisation éventuelle à la fin du 1er trimestre 2023, avec convocation dans cette hypothèse d'une assemblée générale extraordinaire.

La séance est levée à 21h45.

⁵ Relayé à tous par courriel complémentaire avant l'assemblée générale

⁶ Voir Annexe 3

ADRESSE DU CIRCUIT :
 Parc d'Activité de la Grisière
 Route de la Grisière
 71000 MACON

info@camm71.fr














Mon carnet de piste



Nom :

Prénom :

Evaluer ses talents de pilote et monter en compétence



Licence FFVRC :



Ce livret est à disposition de tous licenciés du club pour l'accompagner dans sa progression et l'aider à améliorer sa pratique

A tout moment : C'est au licencié de faire la démarche auprès des membres du club afin de prouver qu'il a validé telle ou telle compétence de façon autonome.

2 fois par saison, des sessions seront organisées par le club pour faire passer les épreuves chrono du niveau 4 (performances sur piste). Des pilotes de niveau expert du club établiront les temps de référence.

Enfin les niveaux sont représentés par quatre couronnes :

- Acier (débutant)
- Bronze (amateur)
- Or (avancé)
- Titane (expert)

Les compétences sont réparties en 4 domaines:


- D1 : Régler et connaître son modèle
- D2 : Maîtriser son modèle
- D3 : Comprendre les règlements / s'impliquer dans la vie de l'association
- D4 : Améliorer son niveau de performance en piste

A titre indicatif : le domaine de compétence D3 permet d'attester que le licencié est apte à assurer certaines fonctions lors des manifestations organisées par le club.

D3 / niveau bronze	<ul style="list-style-type: none"> Rassembleur/mécano Commissaire de podium
D3 / niveau OR	<ul style="list-style-type: none"> Rassembleur/mécano Commissaire de podium Contrôleur / tenancier d'accus (électrique) Commissaire de stoppage Commissaire drapage / finales (placement en grille)
D3 / niveau Titane	<ul style="list-style-type: none"> Rassembleur/mécano Commissaire de podium Contrôleur / tenancier d'accus (électrique) Commissaire de stoppage Commissaire Drapage / finales (placement en grille) Contrôleur technique Assistant compteur

Droits réservés au C.A.M.M.

Niveau débutant (acier)




D1: Régler et connaître son modèle	Faire fonctionner son modèle	<ul style="list-style-type: none"> • Charger ses roues de manière à respecter les charges de base • Appuyer au juste à l'arrêt • Faire le plein et débrancher son câble de recharge • Programmer les points de levée de ses vérins de direction • Régler les barres de direction à l'aide de sa vis • Ajuster son spray à l'aide de sa bécane • Faire ses réglages (modèle à motor 2 temps et à coupe moteur) 	<input type="checkbox"/> Valable le <input type="checkbox"/> Valable le <input type="checkbox"/> Valable le <input type="checkbox"/> Valable le <input type="checkbox"/> Valable le <input type="checkbox"/> Valable le
D2: Maîtriser son modèle	Suivre un tracé de piste	<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer 5 tours sans sortir de la piste • Arrêter sans à-coup et sans à-crochet • Conserver une trajectoire en cas de dérive de la piste 	<input type="checkbox"/> Valable le <input type="checkbox"/> Valable le <input type="checkbox"/> Valable le
D3: Comprendre les règlements / s'impliquer dans la vie de l'association	S'insérer dans le trafic	<ul style="list-style-type: none"> • Faire preuve de "fair-play" • Se présenter à l'épreuve • Respecter les autres concurrents par la piste • Effectuer ses tours de piste correctement • Respecter les règles plus rigoureuses que les autres • Gérer son matériel de manière responsable • Aider toujours dans les épreuves 	<input type="checkbox"/> Valable le <input type="checkbox"/> Valable le <input type="checkbox"/> Valable le <input type="checkbox"/> Valable le <input type="checkbox"/> Valable le <input type="checkbox"/> Valable le
D4: Améliorer son niveau de performance en piste	Régler au mieux de la piste "sans sortie"	<ul style="list-style-type: none"> • Faire 5 tours officiels 	<input type="checkbox"/> Valable le

Niveau débutant obtenu le : / /

Validé par :

Niveau amateur (Bronze)



D1: Régler et connaître son modèle	Régler les réglages de base	<ul style="list-style-type: none"> • Charger les roues • Observer l'état du pneu, la tension des câbles, état des bras et étrépage de la roue • Attention de base • Vérifier et régler les réglages pour les modèles thermiques • Régler l'orientation de la roue • Régler le câble de direction pour les modèles thermiques • Faire les réglages de l'axe de la roue 	<input type="checkbox"/> Valable le <input type="checkbox"/> Valable le <input type="checkbox"/> Valable le <input type="checkbox"/> Valable le <input type="checkbox"/> Valable le
D2: Maîtriser son modèle	Réaliser les trajectoires en piste au freinage	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre les parties de circuit et les points de passage • Effectuer 5 tours consécutifs "de piste" en respectant les trajectoires et sans dépasser 	<input type="checkbox"/> Valable le <input type="checkbox"/> Valable le
D3: Comprendre les règlements / s'impliquer dans la vie de l'association	Comprendre les règlements niveau amateur	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les positions des véhicules • Participer à la réalisation d'un tracé de piste officiel • Participer à des travaux d'entretien pour la piste 	<input type="checkbox"/> Valable le <input type="checkbox"/> Valable le <input type="checkbox"/> Valable le
D4: Améliorer son niveau de performance en piste	Réaliser un chrono de niveau amateur	<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer un temps < 60s en plus du temps de l'observateur 	<input type="checkbox"/> Valable le


Niveau amateur obtenu le : / /

Validé par :

DRÔLES RÉSERVÉS AU CMM

DRÔLES RÉSERVÉS AU CMM

Niveau avancé (OR)




D1: Régler/connaître son modèle	Effectuer des réglages niveau intermédiaire	<ul style="list-style-type: none"> • Régler la vis de coupe • Régler la vis de direction • Régler la vis de direction • Régler la vis de direction • Régler la vis de direction • Régler la vis de direction 	<input type="checkbox"/> Valable le <input type="checkbox"/> Valable le <input type="checkbox"/> Valable le <input type="checkbox"/> Valable le <input type="checkbox"/> Valable le
D2: Maîtriser son modèle	Régler de manière compétitive de son modèle	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter les réglages de son modèle en vue d'une compétition à l'échelle de réglages et niveau de compétition en vue de certaines techniques 	<input type="checkbox"/> Valable le
D3: Comprendre les règlements / s'impliquer dans la vie de l'association	Comprendre les règlements niveau intermédiaire	<ul style="list-style-type: none"> • Faire preuve de "fair-play" • Connaître les règlements généraux de la piste • Respecter les autres concurrents par la piste 	<input type="checkbox"/> Valable le <input type="checkbox"/> Valable le
D4: Améliorer son niveau de performance en piste	Réaliser un chrono de niveau intermédiaire	<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer un temps < 10s en plus du temps de l'observateur 	<input type="checkbox"/> Valable le

Niveau avancé obtenu le : / /

Validé par :

Niveau Expert (Titane)



D1: Régler/connaître son modèle	Effectuer des réglages niveau expert	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter les paramètres de son modèle en vue d'une compétition à l'échelle de réglages et niveau de compétition en vue de certaines techniques 	<input type="checkbox"/> Valable le
D2: Maîtriser son modèle	Participer à l'ensemble des phases d'une compétition	<ul style="list-style-type: none"> • Faire un chrono de niveau expert en conditions de course 	<input type="checkbox"/> Valable le
D3: Comprendre les règlements / s'impliquer dans la vie de l'association	Comprendre les règlements niveau expert	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les règlements généraux de la piste • Respecter les autres concurrents par la piste 	<input type="checkbox"/> Valable le <input type="checkbox"/> Valable le
D4: Améliorer son niveau de performance en piste	Réaliser un chrono de niveau expert	<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer un temps < 20s en plus du temps de l'observateur 	<input type="checkbox"/> Valable le

Niveau expert obtenu le : / /

Validé par :

DRÔLES RÉSERVÉS AU CMM

DRÔLES RÉSERVÉS AU CMM

Annexe 2

Calendrier CAMM 2023

5 février 2023	Trophée des bouchons mini Z
26 mars 2023	Manche Championnat de France 1/5 thermique et BLS
16 avril 2023	Manche Ligue toutes échelles électriques
28 mai 2023	Manche Championnat de France Piste 1/10 électriques
18 juin 2023	Yankee Racing Show
2 juillet 2023	Amicale Vintage toutes échelles
10 septembre 2023	1.2.3 Mâcon
1er octobre 2023	Manche ligue 7 toutes échelles thermiques

Comparatif avant/après des engagements pris par le Président au nom du Club après communiqué de la FFVRC.

- en noir ce qui ne change pas

- en rouge rayé ce qui disparaît

- en bleu ce qui se substitue ou complète

- M'engage à vérifier l'exactitude des données personnelles indiquées sur chaque bulletin d'adhésion ~~en demandant un document justifiant l'identité de chaque licencié.~~
- Déclare que l'association dont je suis le Président adhère ~~et se conforme se soumet sans réserve~~ aux Statuts, Règlements intérieurs de la Ligue ~~Règlements, Charte, contrat d'engagement républicain,~~ directives de la FFVRC et du Ministère des Sports.
- M'engage à licencier à la FFVRC la totalité des adhérents de l'association dont je suis le Président.
- ~~M'engage à transmettre à la FFVRC les statuts en vigueur, M'engage à mettre à jour sur l'Extranet de la FFVRC, les numéro de RNA et SIREN SIRET de l'association, la date de déclaration initiale de l'association, la liste des membres du BUREAU et fournir à la FFVRC, lors de la 1ère affiliation ou en cas de changement, les statuts du club, le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale, l'extrait de publication au Journal Officiel (facultatif) et/ ou récépissé de déclaration. le bilan financier et compte de Résultats de l'association dont je suis le Président.~~
- M'engage à faire apparaître ~~le plus souvent possible~~, le LOGO du Ministère des Sports sur tous les documents interne et externe émis par l'association dont je suis le Président.